



axiome



**Centre Socioculturel Intercommunal
CALADE**

1, rue poterie
30250 SOMMIERES

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Centre Socioculturel Intercommunal

CALADE

Association

Aux fonds associatifs de 816 470 euros

1, rue poterie

30250 SOMMIERES

Exercice clos le 31 décembre 2023

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble @t@ts - bât G

ALES 30100

681, chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51, rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél.: 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassocies.fr

**Centre Socioculturel Intercommunal
CALADE**

1, rue poterie

30250 SOMMIERES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Centre Socioculturel Intercommunal CALADE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **Centre Socioculturel Intercommunal CALADE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 19 mars 2024



Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Laurent PASTOU

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	9 178	9 178					
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	18 188	7 112	11 077	15 013	3 936	26.22	
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	13 187	12 514	673	991	318	32.09	
	Installations techniques Matériel et outillage	559 352	341 547	217 805	223 587	5 782	2.59	
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	1 920		1 920	2 170	250	11.52		
Total I	601 825	370 350	231 475	241 761	10 286	4.25		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 707		5 707	2 872	2 835	98.74	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	409 905	52 702	357 203	336 416	20 787	6.18	
	Valeurs mobilières de placement	2 974		2 974	2 974			
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	570 517		570 517	692 891	122 374	17.66	
Charges constatées d'avance (2)	2 366		2 366	6 693	4 327	64.65		
Total II	991 468	52 702	938 766	1 041 844	103 078	9.89		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 593 293	423 052	1 170 241	1 283 605	113 364	8.83		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 87 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 8820Z

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12 31/12/2022	12 Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	690 138	675 230	14 909	2.21
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	5 624	14 909	20 533	137.72
	Situation nette (sous total)	684 514	690 138	5 624	0.81
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	131 956	174 584	42 628	24.42
	Provisions réglementées				
	Total I	816 470	864 722	48 252	5.58
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	18 649	14 320	4 329	30.23
	Total III	18 649	14 320	4 329	30.23
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	224	231	7	2.99
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	30 666	21 560	9 106	42.24
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	210 181	219 437	9 256	4.22
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	14 851	119 033	104 182	87.52
Instrument de trésorerie					
Produits constatés d'avance	79 199	44 301	34 898	78.77	
	Total IV	335 122	404 563	69 441	17.16
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 170 241	1 283 605	113 364	8.83

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Atlas - Bat. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

255 923 44 301

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	12 Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 761	2 150	389	18.08
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	383 355	302 920	80 435	26.55
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 263 440	1 156 692	106 748	9.23
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public		63	63	100.00
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	59 654	47 012	12 643	26.89
Utilisations des fonds dédiés		25 000	25 000	100.00
Autres produits	59 436	45 998	13 438	29.21
Total I	1 767 646	1 579 835	187 811	11.89
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	233 320	198 001	35 319	17.84
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	90 108	78 360	11 747	14.99
Salaires et traitements	1 104 388	1 012 342	92 046	9.09
Charges sociales	220 713	220 188	525	0.24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	85 762	61 823	23 939	38.72
Dotations aux provisions	52 702	33 788	18 914	55.98
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	49 121	23 393	25 728	109.98
Total II	1 836 113	1 627 895	208 218	12.79
I - Résultat d'exploitation (I-II)	68 467	48 060	20 407	42.46

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

23 963
10 495

6 572
4 046

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	12 Euros	12 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	146	81	66	81.55
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	146	81	66	81.55
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		0	0	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV		0	0	100.00
2. Résultat financier (III-IV)	146	80	66	82.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	68 321	47 980	20 341	42.39
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	24 377	22 502	1 875	8.33
Sur opérations en capital	74 791	33 671	41 120	122.12
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		13 053	13 053	100.00
Total V	99 168	69 226	29 942	43.25
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	11 047	6 338	4 709	74.30
Sur opérations en capital	21 095		21 095	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 329		4 329	
Total VI	36 471	6 338	30 133	475.44
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	62 697	62 888	192	0.30
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 866 960	1 649 142	217 818	13.21
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 872 584	1 634 233	238 351	14.58
5. EXCEDENT OU DEFICIT	5 624	14 909	20 533	137.72

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	65 506	65 506		
Bénévolat	42 278	44 782	2 503	5.59
TOTAL	107 785	110 288	2 503	2.27
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	65 506	65 506		
Prestations en nature				
Personnel bénévole	42 278	44 782	2 503	5.59
TOTAL	107 785	110 288	2 503	2.27

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 36 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 836 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 170 240.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 767 645.87 Euros et dégagant un déficit de 5 623.93- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

L'association a pour objet de gérer le centre socioculturel intercommunal, à savoir :

- promouvoir tous services et toutes activités à caractère social, éducatif, culturel ou sportif,
- développer la participation et les échanges pour dynamiser le lien social entre toutes les catégories de la population et leurs associations,
- favoriser la solidarité au sein de l'intercommunalité.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue George Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il est par ailleurs rappelé que la continuité d'exploitation est conditionnée par le renouvellement ou non des subventions de fonctionnement obtenues au cours de l'exercice 2023. Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite d'activité, notamment en ce qui concerne l'évaluation des postes d'actif et de passif, pourrait s'avérer inappropriée si certaines subventions n'étaient pas reconduites pour les prochains exercices.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le montant total des charges et produits supplétifs de l'année 2023 reste inchangé par rapport à l'exercice précédent et s'élève à 65.506 euros. Le détail de ces contributions en nature est le suivant :

- Contributions liées au fonctionnement général de l'association : 48.598 euros ;
 - dont commune de Sommières : 41.669 euros
 - dont commune de Calvisson : 6.929 euros
- Contributions liées au fonctionnement du chantier d'insertion : 12.228 euros ;
- Contributions liées au prêt de véhicules : 4.680 euros.

Le centre social CALADE a également valorisé le temps consacré par le bénévoles au fonctionnement des instances associatives et des différentes actions menées au cours de l'année 2023. Sur la base d'un coût horaire de 13,83 euros, correspondant au SMIC horaire chargé, il a été ainsi valorisé 3.057 heures d'intervention de bénévolat pour un montant total de 42.278 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 836 131 00076 - APE: 8820Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	9 178		
TOTAL	9 178		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 188		
TOTAL	18 188		
Installations générales agencements aménagements des constructions	13 187		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	53 919		5 128
Installations générales agencements aménagements divers	4 062		
Matériel de transport	318 121		82 140
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	129 052		9 304
TOTAL	518 342		96 571
Prêts, autres immobilisations financières	2 170		
TOTAL	2 170		
TOTAL GENERAL	547 878		96 571

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			9 178	9 178
TOTAL			9 178	9 178
Autres immobilisations incorporelles			18 188	18 188
TOTAL			18 188	18 188
Installations générales agencements aménagements constr.			13 187	13 187
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		27 289	31 758	31 758
Installations générales agencements aménagements divers			4 062	4 062
Matériel de transport		4 300	395 961	395 961
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 786	127 570	127 570
TOTAL		42 375	572 539	572 539
Prêts, autres immobilisations financières		250	1 920	1 920
TOTAL		250	1 920	1 920
TOTAL GENERAL		42 625	601 825	601 825

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	9 178			9 178
TOTAL	9 178			9 178
Autres immobilisations incorporelles	3 176	3 936		7 112
TOTAL	3 176	3 936		7 112
Installations générales agencements aménagements constr.	12 196	318		12 514
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 760	10 154	6 444	15 470
Installations générales agencements aménagements divers	3 724	338		4 062
Matériel de transport	162 096	54 233	4 300	212 029
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	103 987	16 783	10 786	109 985
TOTAL	293 764	81 826	21 530	354 061
TOTAL GENERAL	306 118	85 762	21 530	370 350

AXIOME AUDIT **Audit**

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 936				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	318				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 154				
Instal.générales agenc.aménag.divers	338				
Matériel de transport	54 233				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 783				
TOTAL	81 826				
TOTAL GENERAL	85 762				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	675 230	14 909			690 138
Excédent ou déficit de l'exercice	14 909	14 909-	5 624-		5 624-
Situation nette	690 138		5 624-		684 514
Subventions d'investissement	174 584		25 263	67 891	131 956
TOTAL I	864 722		19 639	67 891	816 470

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	14 320	4 329			18 649
TOTAL	14 320	4 329			18 649

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	33 788	52 702	33 788		52 702
TOTAL	33 788	52 702	33 788		52 702
TOTAL GENERAL	48 108	57 031	33 788		71 351
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		52 702 4 329	33 788		

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00078 - APE: 6820Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 920	1 920	
Autres créances clients	5 707	5 707	
Personnel et comptes rattachés	3 132	3 132	
Divers état et autres collectivités publiques	385 410	385 410	
Débiteurs divers	12 466	12 466	
Charges constatées d'avance	2 366	2 366	
TOTAL	411 001	411 001	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	224	224		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 666	30 666		
Personnel et comptes rattachés	113 460	113 460		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 851	86 851		
Autres impôts taxes et assimilés	9 871	9 871		
Autres dettes	14 851	14 851		
Produits constatés d'avance	79 199	79 199		
TOTAL	335 122	335 122		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels informatique	3 308	33.33
Charte graphique de l'association	14 880	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

AXIOME AUDIT **Audit**

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	16 772
Total	16 772

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 8820Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

	Montant
ETAT AUTRES PRODUITS A RECEVOIR :	
- C.C.A.S. de CALVISSON subvention 2023	3 500
- Commune d'AUBAIS facturation permanences année 2023	1 015
DEBITEURS CREDITEURS DIVERS AUTRES PRODUITS A RECEVOIR :	
- Collège de SOMMIERES prestations "Devoirs faits" 2023	3 136
- C.P.A.M. remboursements indemnités journalières de S.S.	978
- MUTEX remboursements indemnités journalières de prévoyance	869
- UNIFORMATION remboursement formation MOB'IN 2023	962
- UNIFORM. remboursement formation ECO RECYCLERIE 2023	3 312
- PAYS CEVENOL prestation de gestion de partenariat 2023	1 500
- C.S.I. P.M.F. prestation de gestion de partenariat 2023	1 500
Total	16 772

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	224
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 958
Dettes fiscales et sociales	150 909
Total	157 091

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES :	
- LA POSTE consommation site de SOMMIERES Décembre 2023	76
- AXIOME AUDIT honoraires commissariat aux comptes année 202	4 982
- CEVIDEX honoraires complémentaires année 2023	900
PERSONNEL CONGES A PAYER :	
- Dette provis. pour congés à payer pers. permanent SOMMIERE	74 066
- Dette provis. pour congés à payer pers. chantier SOMMIERES	7 348
- Dette provis. pour congés à payer pers. permanent CALVISSO	30 876
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES SUR CONGES A PAYER :	
- Dette provis. pour congés à payer pers. permanent SOMMIERE	23 190
- Dette provis. pour congés à payer pers. chantier SOMMIERES	346
- Dette provis. pour congés à payer pers. permanent CALVISSO	10 698
ETAT CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER :	
- Dette provis. pour congés à payer pers. permanent SOMMIERE	3 095
- Dette provis. pour congés à payer pers. permanent CALVISSO	1 290
BANQUES INTERETS ET COMMISSIONS A PAYER :	
- Crédit Coopératif commission de compte Décembre 2023	106
- Crédit Coopératif frais tenue de compte Décembre 2023	118
Total	157 091

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 366
Total	2 366
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	79 199
Total	79 199

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :			
- SiS maint. standards téléphoniques 2024	114		
- SOFTINOV abonnement 1° semestre 2024	166		
- PITNEY BOWES location entretien 2024	66		
- GDR location logiciel recyclerie 2024	201		
- TEBOUL N. abonnement eau 2024	105		
- PLENITA assurance dirigeants 2024	510		
- MIDI LIBRE abonnement Janvier 2024	28		
- AF COMMUNICATION publicité agenda 2024	1 177		
Total	2 366		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ;			
- C.A.F. prest. C.L.A.S. 1° semestre 2024	19 209		
- C.D. Gard subv. C.L.A.S. 1° semestre 2024	2 160		
- FRANCE RELANCE subv. cons. numér. 2024-2026	44 000		
- S.M.E.P.E. subvention 2024	12 480		
- CARSAT subv. Bienvenue à la retraite 2024	1 350		
Total	79 199		

Subventions d'équipement

Au titre de l'exercice 2023, le centre social CALADE a bénéficié d'une subvention d'équipement de la structure MOB'IN (acteurs territoriaux de la mobilité inclusive) d'un montant de 22.000 euros destinée au financement de l'achat de vélos électriques et de matériels divers. Par ailleurs, la CARSAT L.R. a octroyé une subvention d'investissement de 3.262,50 euros au titre d'une participation au financement du PEUGEOT BOXER aménagé (bureau mobile).

Au 31 Décembre 2023, le centre social CALADE avait reçu un montant cumulé de subventions d'équipement de 307.041,17 euros, dont 175.085,48 euros avaient fait l'objet d'une imputation sur le résultat de l'association. Au titre de l'année 2023, la quote-part rattachée au résultat de l'exercice s'est élevée à 47.890,93 euros.

AXIOME AUDIT *Audit*

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 09 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. La provision pour engagements en matière de retraite qui figure au passif du bilan de l'association à la clôture de l'exercice 2023 s'élève à 17.389 euros. Il a été pratiqué une dotation aux provisions pour indemnités de départ à la retraite d'un montant de 4.329 euros au titre de cette période.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	3 006
55 à 59 ans	6 à 10 ans	1 989
45 à 54 ans	11 à 20 ans	9 881
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 321
moins de 35 ans	plus de 30 ans	192
Engagement total		17 389

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans à l'initiative du salarié ;
- méthode de calcul retenue : rétrospective prorata temporis ;
- taux de rotation : 4% constant ;
- taux moyen de cotisations sociales patronales : 40% ;
- taux d'augmentation annuelle des salaires : 2% ;
- taux d'actualisation : 3,59% (inflation comprise).

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			17 389

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

AXIOME AUDIT **Audit**

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Dettes fournisseurs prescrites	220	77180000
- Annulation prélèvement à la source	194	77180000
- Produits de cession d'éléments d'actif	26 900	77500000
- Quote-part subv. équip. rapp. au résult.	47 891	77700000
Total	75 205	
Charges exceptionnelles		
- Contraventions routières	525	67120000
- Ecart de caisse	27	67180000
- Valeur nette compt. des immob. cédées	21 095	67500000
Total	21 647	

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursements frais photocopies	2 017
Avantages en nature mutuelle enfants des salariés	597
C.P.N.E.F. participation frais congrès de Lille	200
Remboursements d'assurances	1 562
Remboursements indemn. journalières de sécurité sociale	9 156
Remboursements indemn. journalières de prévoyance	12 334
Total	25 866

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Factures achats et frais généraux 2022	200	67200000
- Ecrêtement prest. de serv. C.A.F. 2022	6 230	67200000
- Pertes sur subventions CARSAT L.R.	2 280	67200000
- Annulation factures et subv. doublons	1 664	67200000
- Annulation livret épargne injustifié	121	67200000
Total	10 495	
Produits		
- Ajustement aide aux postes A.S.P. 2022	12 425	77200000
- Dettes acquises sur fournis. antérieurs	1 461	77200000
- Ajustement prest. serv. jeunes C.A.F.	80	77200000
- Régularisation M.S.A. inclus. et rural.	6 667	77200000
- Régul. subvention F.C.S.L.R. AG2R	2 700	77200000
- Part. habitante Maison en Partage 2022	630	77200000
Total	23 963	

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Centre Socioculturel Intercommunal CALADE

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Aux adhérents de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

▪ **Convention pluriannuelle d'objectifs avec la Communauté de Communes du Pays de Sommières**

Objet de la convention : Au travers de cette convention, l'association Calade s'engage à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique de la Communauté de Communes du Pays de Sommières, le programme d'actions suivant :

- Développer sur le territoire intercommunal une animation participative ;
- Développer l'animation collective avec et pour les familles ;
- Soutenir les personnes dans leur parcours de vie et favoriser les solidarités ;
- Animer un espace d'innovations sociales en lien avec les problématiques du territoire.

Cette convention a une durée de 3 ans, de 2022 à 2024.

Modalités financières : La subvention allouée par la Communauté de communes du Pays de Sommières au titre de l'exercice 2023 s'élève à 222 102 euros.

Personnes concernées : Mme Guy Sandrine, Mme Poher Bernadette, M. Larroque Marc et M. Mercier Jean-Claude, Membres associés, représentants de la Communauté de communes du Pays de Sommières.

▪ **Convention Epicerie solidaire**

Objet de la convention : L'association centre socioculturel intercommunal CALADE perçoit une subvention dans le cadre du fonctionnement de l'épicerie solidaire.

Modalités financières : La participation du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Sommières s'élève à 6 000 euros sur l'exercice 2023.

Personne concernée : Mme Guy Sandrine. Membre associé, représentant du CCAS de Sommières.

▪ **Convention Animation de la Maison des familles et des solidarités**

Objet de la convention : L'association centre socioculturel intercommunal CALADE perçoit une subvention dans le cadre de l'animation de la Maison des familles et des solidarités.

Modalités financières : La participation du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Calvisson s'élève à 3 500 euros sur l'exercice 2023.

Personne concernée : M. Mercier Jean-Claude. Membre associé, représentants du CCAS de Calvisson.

▪ **Convention de partenariat entre la commune de Clarensac et l'association CALADE dans le cadre du soutien à l'accès aux droits des habitants de la commune de Clarensac**

Objet de la convention : L'association centre socioculturel intercommunal CALADE s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour soutenir l'accès aux droits des habitants de la commune de Clarensac.

Cette convention est conclue pour l'année 2023.

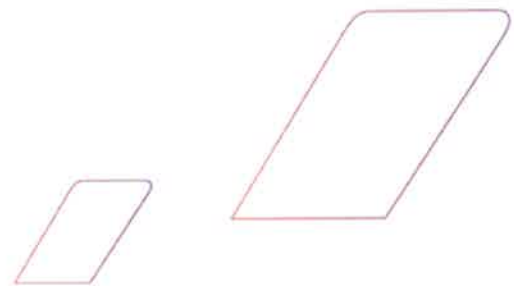
Modalités financières : A ce titre, l'association CALADE perçoit une subvention de la part de la commune de Clarensac. Ainsi, la participation de la commune de Clarensac s'élève à 1 740 euros sur l'exercice 2023.

Personne concernée : M. Chapel Olivier. Membre adhérent personne physique, représentants des usagers et, adjoint aux finances et membre de la commission Budget, Projets et Actions de la Mairie de Clarensac.

Fait à Montpellier,
Le 19 mars 2024



Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Laurent PASTOU



AXIOME AUDIT

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G - 34000 Montpellier
681 chemin du Mas de la Bedosse - 30100 Alès
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex - 66050 Perpignan
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

axiomeassocies.fr

Membre indépendant



DIFFERENCE

